

QUAND L'ORDRE PUBLIC ET LE RESPECT DES ELUS SONT BAFOUES....

Depuis le 23 mars 2014, les Cavalaïrois ont choisi un nouveau Conseil Municipal et celui-ci a élu en son sein, un nouveau Maire. Bientôt 1 an.

Il en va ainsi des institutions de notre République et du fonctionnement de notre démocratie.

Nul ne peut s'y soustraire et chacun doit les respecter.

Depuis cette date, j'ai donc avec les élus de mon groupe, retrouvé les bancs de l'opposition.

Je les connais bien. Je les ai fréquentés précédemment.

C'est donc en connaissance de causes que j'ai décidé de continuer de siéger, pour la 20^{ème} année consécutive, au Conseil Municipal de notre belle ville de Cavalaire sur Mer.

En revanche, je n'aurais jamais soupçonné qu'il aurait fallu que **mon groupe de 3 élus** subissions des séances de Conseil Municipal telles que nous les vivons.

Les quolibets, les ricanements, les anathèmes et les insultes fusent de la part du public, de plus en plus. Et la dernière séance du Conseil Municipal a été plus animée dans l'assistance qu'autour de la table de notre Assemblée.

A l'issue de la séance du 12 février dernier, j'étais allée voir le Maire afin de lui demander de bien vouloir faire respecter le règlement intérieur, qu'il a fait voter lors de l'installation du Conseil, et qui régit la vie de celui-ci.

Il y est stipulé :

Article 14 : Police de l'Assemblée

« Le maire dispose seul de la police de l'assemblée. Il fait respecter l'ordre et peut faire expulser ou arrêter tout individu qui trouble la séance et l'ordre public. »

Il m'avait assuré qu'il demanderait au public lors de la prochaine séance de bien vouloir respecter les intervenants et les débats et afin de se conformer à cette règle qu'il a fait entériner.

Il ne l'a pas fait.

Au contraire, accompagnés de grands moulinets de leurs bras, il a même encouragé, aidé du 1^{er} adjoint, les vociférations et les applaudissements fracassants du public.

Je veux dire ici combien ces attitudes relèvent d'un passé révolu, où l'opposant était considéré comme un ennemi à abattre et non comme un élu représentant une partie, même mineure, de la population et de ce fait devant être respecté.

Au cours de ces 20 dernières années, je n'ai jamais vécu, à quelques places que je siège, de tels comportements.

J'ai moi-même, lors de ma mandature, exercé ce pouvoir de police du Maire afin de faire respecter la sérénité des débats : j'ai effectivement dû faire sortir une jeune femme de la salle du Conseil, son attitude et ses propos n'étant plus acceptables, afin d'éviter que cela ne dégénère et devienne la règle de

la part d'un public prompt à s'enflammer.

L'arrivée d'une nouvelle majorité a également induit le changement du profil des auditeurs. Nos quelques soutiens présents hier soir ont pu voir leur nombre augmenter largement. Grâce aussi, je dois le rappeler, à la nouvelle salle du Conseil et au confort des 70 places réservées au public, que nous avons voulu, pour notamment plus d'accessibilité et de transparence auprès de nos concitoyens qui souhaitent assister aux débats qui gèrent la vie de notre commune.

Et bien aujourd'hui certains de ces concitoyens se transforment en meute.

« Les loups hurlent avec les loups ».

J'ai bien conscience, et mes amis avec moi, que ma présence autour de cette table dérange violemment et que j'aurais dû, comme cela a été suggéré par le Maire, à l'issue de la première séance du Conseil municipal, « *démissionner dans l'intérêt de Cavalaire et des élus de l'opposition avec qui nous souhaitons travailler, mais pas avec elle !* »

Cela s'apparente à un régime dictatorial où ne sont tolérés que les affidés au pouvoir en place.

Ce n'est pas ainsi que notre République a prévu que fonctionnent ses institutions.

Les élus sont là, autour d'une table, pour débattre, discuter. Les esprits peuvent « s'échauffer », emportés par la passion des sujets abordés, le respect étant de mise.

Mais la règle veut que le public assiste à ces travaux sans manifester d'aucune manière, dans n'importe quelle instance de notre République.

Ses représentants sont présents autour d'une table ou dans un hémicycle pour le faire en leur nom.

Et c'est un grand aveu de faiblesse que de faire appel à ses soutiens lors des débats que l'on doit mener. Le temps de ma démission n'a pas sonné.

Je resterai avec Jean-Michel Guillaud et Stéphanie Viguier autour de cette table pour défendre la vision que nous avons de notre commune, et que nous portons pour 28 % de la population cavalaïroise.

C'est vrai « seulement 28% » comme a plaisir-à le répéter le 1^{er} adjoint : « *vous feriez mieux de vous taire avec un score aussi minable* ».

Il est vrai que cela ne suffit pas pour être majoritaire ! C'est une évidence !

Mais je connais beaucoup de politiques, de partis politiques qui aimeraient bien recueillir 28% des suffrages de la population.

Chacun pourra comparer ce pourcentage à l'aune de ceux diffusés par les instituts de sondages et qui évaluent le travail de nos dirigeants ou de nos « élites » publiques.

Oui, derrière ces 28% Monsieur le Maire, Monsieur le 1^{er} adjoint, se trouvent aussi vos administrés, une partie de la population de notre commune qui s'est exprimée différemment, dont les choix doivent être respectés et que nous représentons.

Vous, Monsieur Le Maire, qui êtes un fervent défenseur, et qui prônez le « vivre ensemble », ne devriez-vous pas vous en rappeler, et le rappeler à votre 1^{er} adjoint et à vos « supporters » !

Nous ne sommes ni dans un stade, ni dans une arène !

Les questions dont nous débattons engagent le devenir, l'avenir de notre commune.

Et même si nos positions, propositions, divergent des vôtres, ces questions méritent d'être examinées dans un lieu où le public garde son calme.

C'est de votre responsabilité.

Vous devez le faire respecter.

ANNICK NAPOLEON

Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://www.facebook.com/annick.napoleonventurelli>
et <http://www.a-napoleon.com>



JM. GUILLAUD



A. NAPOLEON



S. VIGUIER

Le Groupe **Annick NAPOLEON** Allons plus loin ensemble !